



Après une année 2013 en léger repli, la production de foie gras s'est accrue en 2014

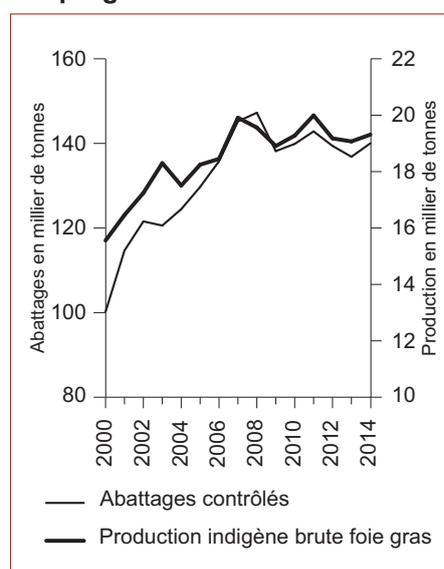
En 2014, la production française de foie gras de canard et d'oie a augmenté de 1,3 % par rapport à 2013. La consommation française, mesurée par bilan, est en légère baisse. Toutefois, les achats effectués par les ménages, pour leur consommation à domicile, ont augmenté de 3 % en volume et de 4 % en valeur, sur la même période. Les exportations de foie gras, cru et transformé, ont progressé également, en volume et en valeur. Si l'Union européenne reste la destination privilégiée pour le foie gras français, les ventes aux pays tiers se sont accrues en 2014, notamment en Asie. Les importations ont augmenté en volume mais ont reculé en valeur, le prix moyen d'achat ayant baissé depuis 2013. L'excédent commercial est l'un des plus élevés enregistrés au cours des quinze dernières années. En 2015, de nouveaux marchés s'ouvrent en Asie et aux États-Unis.

En 2014, la production française de foie gras de canard et d'oie a légèrement augmenté

En 2014, selon l'enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins, les abattages de volailles grasses ont progressé de 3,2 % en têtes et de 2,3 % en tonnes par rapport à 2013. Leur poids moyen a diminué de près de 1 % par rapport à 2013. Sur la période 2000-2014, il s'est réduit de 9 %. En 2014, la production française de foie gras de canard et d'oie a atteint 19 300 tonnes, en hausse de 1,3 % par rapport à 2013.

La production française reste localisée dans le Grand-Ouest du pays. Les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Bretagne produisent près de 97 % du total.

En 2014, les abattages de volailles grasses et la production de foie gras ont progressé



Source : Agreste

En 2014, la production mondiale de foie gras de canard et d'oie s'est établie à 26 600 tonnes environ, en progression de 600 tonnes depuis 2013, selon l'Institut de l'aviculture (Itavi) et les estimations des différents pays producteurs. La production européenne reste très largement majoritaire avec près de 25 000 tonnes. La France, demeure le premier pays producteur mondial, suivie de la Bulgarie avec environ 2 600 tonnes en 2014, puis de la Hongrie (2 500 tonnes environ) et de l'Espagne (un peu plus de 400 tonnes).

La consommation française de foie gras calculée par bilan est en léger repli en 2014, mais les achats des ménages ont progressé

La consommation française de foie gras de canard et d'oie calculée par

bilan (production indigène + importations – exportations – variation des stocks) est en repli constant depuis 2010, année record avec près de 19 600 tonnes. En 2014, elle a de nouveau reculé (- 0,5 % par rapport à 2013) pour atteindre 18 220 tonnes. Rapportée au nombre d'habitants, la consommation française calculée par bilan a affiché un recul plus marqué. En 2014, la consommation moyenne par habitant s'est établie à 276 grammes, en recul de 1 % par rapport à 2013 et de 9 % par rapport à son niveau le plus haut atteint en 2010, à plus de 300 grammes par habitant et par an.

Toutefois, les achats de foie gras effectués par les ménages pour leur consommation à domicile ont progressé en 2014 de 3,1 % en volume et 4,2 % en valeur par rapport à 2013, selon les mesures effectuées par Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer.

À partir de l'année 2009, l'interprofession (Cifog) a mis en place une politique commerciale cherchant à étendre la période de consommation en dehors des fêtes de fin d'année en incitant les distributeurs à une mise en rayon plus précoce des foies gras. Dans ce but,

elle a multiplié les campagnes de communication autour de la fête de la Saint-Martin qui marque traditionnellement le retour du foie gras sur les marchés vers le 11 novembre.

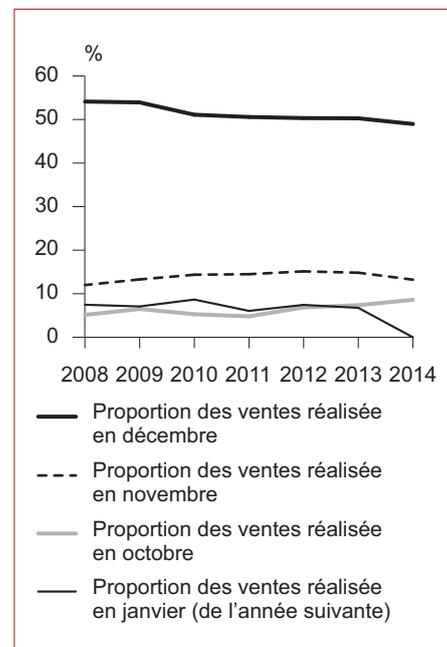
Depuis 2009, quatre foies gras sur cinq consommés par les ménages pour leur consommation à domicile sont ainsi achetés au cours de la période allant d'octobre à janvier. Toutefois, la saisonnalité des achats s'est légèrement modifiée sur la période.

Au cours des années qui ont suivi la mise en place de cette politique commerciale, les achats de foie gras par les ménages se sont accrus pendant le mois de novembre. La part de ce mois dans l'ensemble des ventes de l'année a ainsi augmenté jusqu'en 2012, gagnant 1,8 point de part supplémentaire. Toutefois, cette hausse s'est faite au détriment du mois de décembre qui a perdu 3,6 points sur la même période.

Depuis 2012, la progression de la part des achats réalisée au mois de novembre marque le pas et retrouve, en 2014, son niveau de 2009. L'étalement des ventes souhaité par l'interprofession s'est plutôt étendu au mois d'oc-

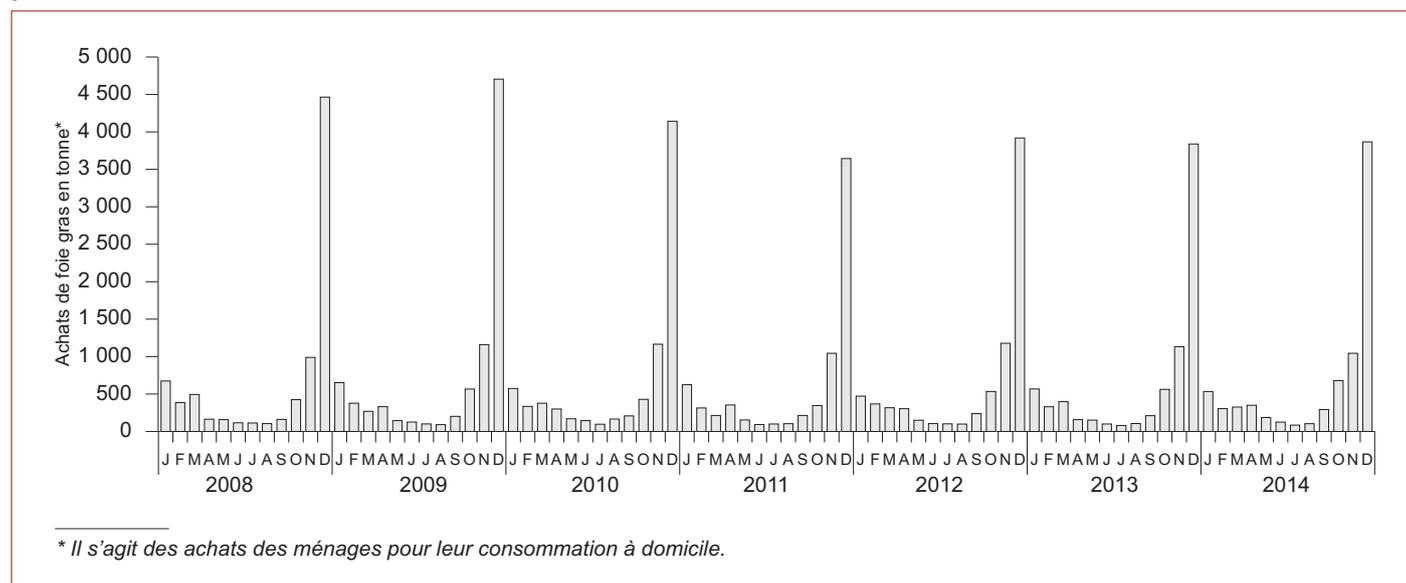
tobre qui gagne 1,7 point de part dans l'ensemble des achats en 2014 par rapport à 2012, sachant que les distributeurs proposent désormais le foie gras dans leurs rayons dès ce mois.

En 2014, les achats de foie gras par les ménages, pour leur consommation à domicile, ont progressé au mois d'octobre



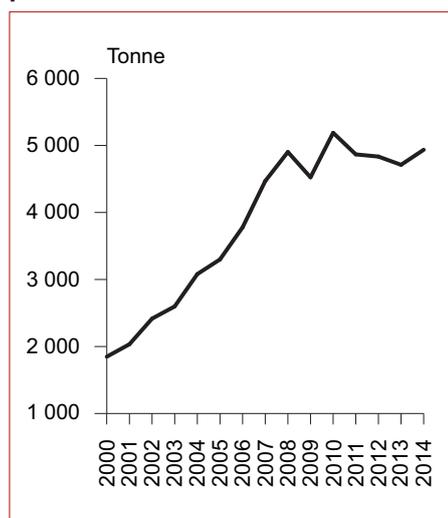
Source : Kantar WorldPanel pour FranceAgriMer

La période des fêtes reste le moment privilégié pour les achats de foie gras par les ménages pour leur consommation à domicile



Source : Kantar WorldPanel pour FranceAgriMer

Les exportations françaises de foie gras de l'année 2014 ont atteint un niveau en volume, proche du record de 2010



Source : DGDDI (Douanes)

Un excédent commercial parmi les plus élevés des quinze dernières années

Entre 2000 et 2008, les exportations françaises de foie gras d'oie et de canard, cru et transformé, ont régulièrement progressé en volume. Après une baisse en 2009, suivie d'un rebond en 2010, elles se sont ensuite quasiment stabilisées entre 2011 et 2013. En 2014, les exportations sont reparties à la hausse : près de 5 % en volume et 3 % en valeur sur un an. Les tonnages exportés en 2014 (4 940 tonnes) sont proches du niveau record enregistré en 2010 sur la période 2000-2014 (5 190 tonnes).

En 2014, les exportations de foie gras ont augmenté par rapport à 2013, quel que soit le conditionnement. En volume, la plus forte progression concerne les exportations de foie gras cru de canard vers l'Union européenne (+ 12 %), suivie par les exportations de foies gras transformés vers les pays tiers (+ 10 %).

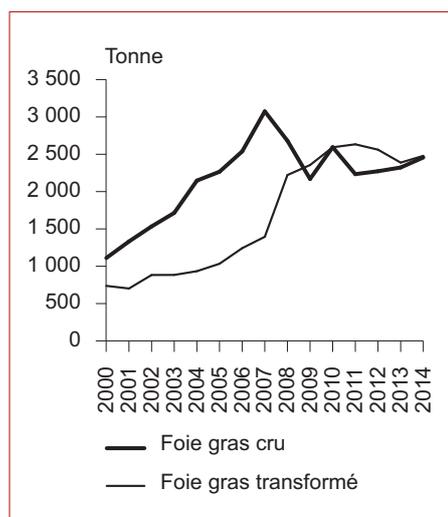
En 2014, les importations ont également augmenté, mais en volume seulement : + 4,3 % pour 4 040 tonnes, soit un kg de foie gras importé pour cinq kg produit en France. En valeur, elles se sont réduites de 3 %, à la faveur d'un coût réduit.

En conséquence, l'excédent commercial français du foie gras s'est établi, en 2014, à 56,5 millions d'euros, parmi les plus élevés depuis l'an 2000 et en progression de 8 % par rapport à 2013. La situation a toutefois été contrastée selon la nature du produit : le solde est positif pour le foie gras transformé et le foie gras cru de canard (respectivement 47,7 et 13 millions d'euros), alors qu'il est négatif pour les foies gras crus d'oies : - 4,2 millions d'euros.

L'Union européenne reste la principale destination pour le foie gras français, même si les envois vers les pays tiers progressent

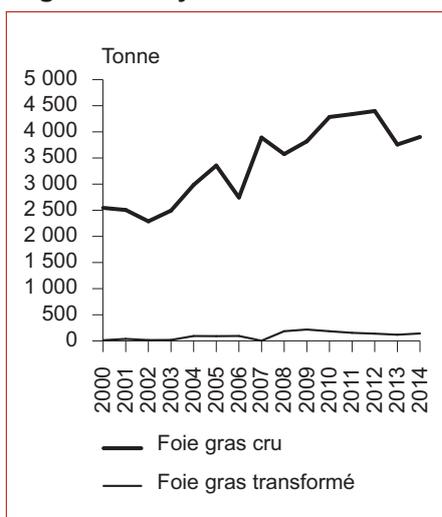
Au sein de l'Union européenne, le principal client de la France demeure l'Espagne avec près de 1 500 tonnes. Ce pays a accru ses achats de foie gras français de près de 40 tonnes en 2014, soit + 2,7 % par rapport à une année 2013 marquée par une forte

En 2014, la France exporte autant de foie gras cru que de foie gras transformé



Source : DGDDI (Douanes)

Les importations françaises de foie gras cru sont très largement majoritaires



Source : DGDDI (Douanes)

Les exportations de foie gras, cru ou transformé, ont progressé en 2014

| Exportations (tonne) | Foie gras cru d'oie | | | Foie gras cru de canard | | | Foie gras transformé non détaillé | | |
|----------------------------|---------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| | Total | Vers l'UE | Vers les pays tiers | Total | Vers l'UE | Vers les pays tiers | Total | Vers l'UE | Vers les pays tiers |
| 2013 | 222 | 128 | 94 | 2 101 | 956 | 1 145 | 2 388 | 1 949 | 439 |
| 2014 | 227 | 124 | 103 | 2 230 | 1 071 | 1 159 | 2 479 | 1 996 | 483 |
| Évolution 2014/2013 | 5 2,3 % | - 4 - 3,0 % | 9 9,5 % | 129 6,1 % | 115 12,0 % | 14 1,2 % | 91 3,8 % | 47 2,4 % | 44 9,9 % |

Source : DGDDI (Douanes)

baisse des importations. La Belgique, 2^e client européen de la France, a dépassé, en 2014, les 900 tonnes importées, avec 120 tonnes de plus, soit une progression de 15 %. Les importations allemandes et britanniques sont restées stables depuis 2013, avec un peu moins de 200 tonnes importées en 2014.

Parmi les pays tiers, le premier marché de la France à l'exportation est toujours le Japon avec 600 tonnes exportées vers ce pays en 2014, en progression de près de 3 % sur un an. La Suisse arrive ensuite, avec un total de 330 tonnes malgré un repli de 2,6 %. Hong Kong se place en 3^e position en 2014, à la faveur d'une forte augmentation en 2014 (+ 40 % rapport à 2013), pour atteindre quasiment 200 tonnes.

Parmi les nouveaux clients apparus au cours des dernières années, notamment en Asie, Singapour a stabilisé ses achats (80 tonnes environ) alors que la Thaïlande les augmentait de près de 16 % sur un an (90 tonnes). D'autres pays ou régions ont développé leurs achats de foie gras français en 2014, sur des volumes toutefois plus réduits. Le Viet Nam a ainsi quadruplé ses importations depuis 2013 pour s'établir à 24 tonnes tandis que la Corée du Sud les triplait (près de 18 tonnes en 2014). Les ventes à destination de l'Océanie ont, quant à elles, progressé de 13 % pour atteindre 28 tonnes.

Les importations françaises de foie gras proviennent à plus de 90 % de Bulgarie et de Hongrie

En 2014, les importations françaises de foie gras, canard et oie, ont pro-

gressé de 4,3 % en volume, mais se sont réduites de près de 3 % en valeur, à la faveur d'un prix moyen d'achat en baisse.

La Bulgarie et la Hongrie demeurent les principaux fournisseurs de foie gras avec plus de neuf foies gras sur dix importés de ces deux pays. La France achète essentiellement du foie gras cru de canard à la Bulgarie, 2 530 tonnes, soit près de 80 % du total importé par la France, en progression de 4 % par rapport à 2013. En valeur, ces importations en provenance de Bulgarie représentent 30,3 millions d'euros, en repli de 3 % sur un an. La quasi-totalité du foie gras produit par la Bulgarie est destinée à l'exportation vers la France.

Pour ses importations de foie gras cru d'oie, la France privilégie la Hongrie : 610 tonnes sur les 650 achetées par la France en 2014. Ces volumes restent pratiquement stables depuis 2013. La France importe également du foie gras cru de canard : près de 500 tonnes en 2014, en progression de 6 % par rapport à 2013. En valeur, les importations françaises totales de foie gras en provenance de Hongrie, d'un montant de 5,4 millions d'euros, reculent de 6 % sur un an.

Les importations françaises de foie gras transformé sont très minoritaires : à peine 4 % du volume total importé.

De janvier à avril 2015, les abattages de canard gras sont stables

Au cours des quatre premiers mois, les abattages de canards gras sont quasiment stables en têtes et en légère progression (+ 0,4 %) en tonnes, sur un an.

Sur la même période, les exportations de foie gras augmentent de près de 3 % en volume et en valeur. La progression est particulièrement importante à destination des pays tiers (+ 11 %). À l'inverse, les importations sont en repli au cours de la période (- 13 % en volume et 17 % en valeur). La situation du commerce extérieur de foie gras en ce début d'année est toutefois à relativiser par le fait que les exportations réalisées au cours des quatre premiers mois de 2014 ne représentent que 22 % du total annuel et les importations 29 %.

En 2015, avec l'ouverture du marché taïwanais, effective depuis la fin 2014, de nouveaux débouchés s'offrent au marché français du foie gras. Sur les quatre premiers mois de 2015, 11 tonnes ont été exportées vers ce pays contre 2 tonnes pour la même période de 2014. Les exportations devraient également reprendre vers la Californie, à la suite de l'autorisation donnée aux restaurateurs de l'inscrire de nouveau à leur menu. Pour mémoire, les ventes vers les États-Unis qui dépassaient les 1 000 tonnes de foie gras en 2 009 sont tombées à 60 tonnes en 2010 et sont restées très limitées les années suivantes.

2015 sera également l'année de l'achèvement de la mise aux normes des ateliers, par l'installation de cages collectives pour l'engraissement des volailles grasses, afin de respecter la convention européenne sur la protection des animaux d'élevage. Prévues initialement pour 2010, cette mise aux normes a été reportée une première fois en 2015, afin d'accorder un délai supplémentaire aux études techniques et devrait, au final, être effective au 1^{er} janvier 2016.

Sources, définitions et méthodes

- L'enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins pour les abattages de volailles en têtes et en tonnes-équivalent-carcasse (Gallus, dindes, canards, pintades, etc.)
- L'enquête auprès des sélectionneurs et accoueurs pour les éclosions de poussins
- Les statistiques de la DGDDI (Douanes) pour les données de commerce extérieur
- L'enquête Adepale (Association Des Entreprises de Produits ALimentaires Élaborés) réalisée par délégation du SSP, collecte des données relatives (en volume et en valeur) aux fabrications françaises commercialisées.
- Les **achats de consommation** observés par **Kantar Worldpanel** pour FranceAgriMer reposent sur les relevés d'un panel de consommateurs et concernent uniquement les achats effectués pour leur consommation à domicile. La consommation hors foyer n'est pas couverte. Les résultats sont extrapolés à l'ensemble de la population.
- La **consommation calculée par bilan** reprend l'ensemble des utilisations de foie gras pour l'alimentation humaine sur le territoire national (métropole + Dom). La consommation par bilan prend en compte par construction toutes les quantités de foie gras consommées en France, vendues en l'état aux ménages, vendues aux fabricants de plats préparés, ou à la restauration. Elle est calculée à partir de la production, augmentée des importations de foie gras, diminuée des exportations et des variations de stocks. Les stocks privés ne sont peut être pas appréhendés dans leur intégralité. Cette imprécision peut jouer sur le calcul de la consommation.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur l'aviculture sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans la rubrique « Conjoncture - Aviculture » pour les publications Agreste Conjoncture
- dans la rubrique « Conjoncture - Séries mensuelles (bulletin) - Aviculture » pour les principales séries chiffrées
- dans « Données en ligne - Disar - Élevage - Conjoncture avicole » pour des données complémentaires

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En avril, les abattages de volailles sont en hausse », Infos rapides - Aviculture n° 6/11, juin 2015
- « En 2013, léger repli de la production de foie gras dans un contexte morose », Synthèses Aviculture n° 2014/244, juillet 2014
- « En 2013, la consommation française de volailles est au plus haut, dynamisée par le poulet », Synthèses Aviculture n° 2014/234, mars 2014

Pour nous contacter : agreste-info@agriculture.gouv.fr

Organismes et abréviations

DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects

Cifog : Comité Interprofessionnel des palmipèdes à foie gras



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Christian Pendariès
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr